

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES VERTES L'AQPER ENCOURAGÉE, MAIS...

Par Yanick Poisson



Le président-directeur général
de l'Association québécoise de la production
d'énergie renouvelable, Gabriel Durany

Les gouvernements tendent à durcir leur ton afin d'atteindre les différentes cibles en matière de diminution des émissions de gaz à effet de serre. Le discours est encourageant, mais il est maintenant temps de passer de la parole aux actes selon l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER).

« Le temps n'est plus à la réflexion. La prochaine décennie devra en être une d'action et de mobilisation. Selon les modélisations disponibles, nous estimons être en mesure de produire 56 TWh d'énergie d'ici 2030. Nous transformerons le défi climatique en opportunités de relance économique et de développement régional. Cette grande mobilisation représente des investissements pouvant aller jusqu'à 13,2 milliards de dollars dont bénéficieront toutes les régions du Québec », suggère le président-directeur général (PDG) de l'AQPER, Gabriel Durany.

Le contexte de relance économique post-pandémie semble parfait pour amorcer la transformation énergétique du Québec, qui doit maintenir sa position de leader en matière de production d'énergie renouvelable. Cela passe nécessairement par une mobilisation du capital et des ressources. Les membres de l'AQPER sont fin prêts. Ils n'ont besoin que d'incitatifs des différents paliers de gouvernement pour se mobiliser, ce qui implique notamment le changement de certains paradigmes.



Nouveau programme d'aide financière pour la réalisation de projets de production de gaz naturel renouvelable

Un programme avantageux
– jusqu'à 50 % des dépenses admissibles –
disponible dès maintenant. Informez-vous!

mern.gouv.qc.ca/gnr



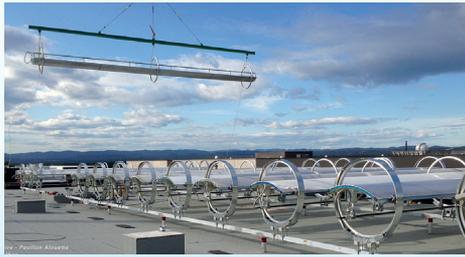
Votre
gouvernement

Québec

AQPER



Centrale de cogénération à la biomasse de Brompton



Centrale solaire Rackam, Sept-Îles



La biomasse forestière résiduelle : bois, écorce, boue de papeteries, résidus de bois



Pour M. Durany, il ne fait aucun doute que l'électrification des transports à venir aura un effet majeur sur l'émission de gaz à effet de serre. Il faut toutefois s'attendre à ce que plusieurs catégories de transport hautement énergivores, dont les transports aérien, ferroviaire et maritime, ainsi que le transport lourd ne soient pas aussi faciles à électrifier. Il faudra donc faciliter la production et la distribution de biocarburants renouvelables afin de diminuer la pollution dans ces secteurs.

La biomasse : la solution pour les régions

Si l'hydroélectricité alimente une majorité de foyers québécois, plusieurs entreprises optent pour d'autres carburants, dont le propane et le gaz naturel, pour chauffer de grands bâtiments ou pour alimenter une production nécessitant de grandes quantités de chaleur. Ce n'est

toutefois pas toutes les régions du Québec qui ont accès à des gazoducs. Les secteurs plus éloignés doivent actuellement se rabattre sur le mazout pour arriver à leurs fins.

Il est assez aberrant quand on y pense que ces grands consommateurs d'énergie utilisent des combustibles fossiles provenant d'outremer ou de l'Ouest canadien pendant que le Québec produit 500 000 tonnes de granules de biomasse annuellement. Les trois quarts de cette production sont pour le marché européen. Celle-ci ne représente qu'un faible pourcentage du potentiel de production de granules si l'on considère le vaste couvert forestier québécois et l'ampleur de l'industrie forestière.

« Le principal enjeu est la non-connaissance de la biomasse et de son potentiel. Il faut que le gouvernement mette en place des programmes d'achats de chaudières et que ce type d'énergie soit inclus dans ses appels d'offres lorsqu'il donne des contrats de construction de grands bâtiments en région. Ça prend des incitatifs. Le chauffage à la biomasse est très peu coûteux, mais l'installation de chaudières représente un investissement de taille pour l'instant », explique le PDG de l'AQPER.

Selon M. Durany, le développement de la biomasse en région rurale créerait 3 600 emplois de qualité qui ne peuvent être délocalisés. Cela soufflerait un peu de vent dans les voiles des régions en plus de donner un sérieux coup de pouce à l'environnement. Il s'agirait également d'un plus pour les communautés autochtones qui ont souvent démontré un vif intérêt pour la valorisation des résidus forestiers plutôt que de les laisser pourrir et émettre des gaz à effet de serre. Cela représenterait aussi pour eux une occasion d'emplois fort intéressante.

De plus, le PDG de l'AQPER suggère que la biomasse pourrait remplacer le propane et le gaz naturel dans les opérations de séchage du grain afin que le Québec dispose d'un meilleur contrôle sur cette activité essentielle à l'alimentation. « Quand le blocage ferroviaire a provoqué une pénurie de propane au début 2020, on a eu comme une épiphanie; on s'est rendu compte que c'était une très mauvaise idée de sécher notre grain au propane. Il est temps de prendre le contrôle sur notre sécurité alimentaire », propose-t-il. ■

Société de Cogénération de St-Félicien, SEC, propriété de



1250, rue de l'Énergie, C.P. 127
Saint-Félicien (Québec) G8K 2P8
418 630-3800, poste 23

www.greenleaf-power.com

La Société de Cogénération de St-Félicien c'est...

- 175 000 MWh par an de capacité de production d'électricité de source verte pouvant alimenter de 10 000 à 15 000 foyers
- 63 000 MWh par an d'énergie thermique vendue
- 90 emplois directs et indirects
- 275 000 tonnes métriques humides de biomasse convertie en énergie verte
- Un potentiel de 30 MW de rejets thermiques valorisables à bas coût pour le développement de nouveaux projets



Association québécoise de la production d'énergie renouvelable
276, rue Saint-Jacques, bureau 807
Montréal (Québec) H2Y1N3
514 281-3131
www.aqper.com